



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB
Télécopieur de soumission : 1-866-246-6893
Courriel de soumission :
soumissionsouest-bidswest@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 002 À
DEMANDE DE PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada
Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Services Archéologiques – Tulita, TNO	
N° de l'invitation : 5P420-24-0018/A	Date : 19 juillet 2024
N° de modification : 002	
N° de référence du client : s/o	

L'invitation prend fin : À : 14:00 Le : 23 juillet 2024	Fuseau horaire : HAR
--	---------------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Daniel Nguyen	
N° de téléphone : 403-836-2352	N° de télécopieur : 1-866-246-6893
Courriel : daniel.nguyen@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Tulita, NWT	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	Courriel :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

N° de l'invitation :
5P420-24-0018/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Services Archéologiques – Tulita, TNO

Modification 002

Cet amendement vise à fournir des réponses aux questions des soumissionnaires et à apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

- A. Répondre aux questions des soumissionnaires;
- B. Modifier l'annexe A - Énoncé des travaux; et
- C. Apporter des modifications aux documents d'appel d'offres.

Les soumissionnaires DOIVENT présenter leur soumission conformément à annexes modifiées inclus dans les présentes. Les soumissions qui ne sont pas présentées conformément à la présente modification seront jugées non conformes aux exigences de la demande de soumissions.

A. Répondre aux questions des soumissionnaires

Q1. Il serait utile de disposer de renseignements sur les travaux réalisés antérieurement sur ce site, en ce qui concerne :

- les types de sols observés et la stratigraphie;
- les types et la fréquence d'observation d'artefacts et d'objets culturels.

Une copie d'un site complet et/ou d'un catalogue et/ou d'un rapport final pourrait-elle être fournie ?

R1. Veuillez trouver ci-joint les annexes à ajouter aux documents d'appel d'offres :

Annexe A: Fiche du site 550X NAA 2021-001
Annexe B : Carte archéologique de Tulita novembre 2022
Annexe C : Description des sols Juillet 2024

Veuillez noter que les rapports et les résumés suivants seront fournis en anglais au soumissionnaire retenu après l'attribution du contrat :

Évaluation de l'impact archéologique – Rapport final (Permis NAA-2021-001), Projet d'infrastructure de Tulita de l'Agence Parcs Canada, février 2022, de Lifeways of Canada Ltd.

Rapport préliminaire de l'EIA de Tulita, novembre 2022 (provisoire), par Archéologie terrestre de l'Agence Parcs Canada

Résumé des travaux archéologiques de Tulita Juillet 2024, par Archéologie terrestre de l'Agence Parcs Canada

Il est à noter que les recommandations formulées dans le rapport d'EIA 2021 de Lifeways ont été mises en œuvre dans le cadre d'un programme de recherches archéologiques supplémentaires menées sur le terrain en 2022.

Q2. En fonction des objets trouvés et des observations faites précédemment, l'expert-conseil doit-il fournir des services de conservation des objets ou s'attend-on de lui qu'il fournisse un restaurateur dans sa proposition?

R2. Non. Parcs Canada dispose de restaurateurs pour effectuer ce travail. Les soumissionnaires ou experts-conseils ne doivent pas prévoir de fournir un restaurateur d'objets dans leur proposition.

N° de l'invitation :
5P420-24-0018/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Services Archéologiques – Tulita, TNO

- Q3.** En ce qui concerne la planification logistique – nous expédierons probablement l'équipement avant l'arrivée de l'équipe de terrain. Est-ce qu'une installation d'entreposage de Parcs Canada et du personnel seront disponibles pour recevoir et entreposer cet équipement?
- R3.** La disponibilité du personnel de Parcs Canada à Tulita est très limitée pendant l'été et jusqu'au début de l'automne 2024. Celui-ci ne peut donc pas s'engager à fournir un soutien personnalisé opportun ou rapide pour la réception, l'entreposage et la gestion de l'équipement ou du matériel.
- L'expert-conseil est responsable de la gestion du matériel et de l'équipement (son propre personnel est requis), du transport (location de véhicules) et de toute autre coordination logistique nécessaire pendant la durée des travaux à Tulita, ainsi que de tout soutien requis après la fin des travaux sur le terrain. On recommande aux soumissionnaires de discuter avec les membres de la communauté locale à propos d'une participation potentielle à la réception et à la gestion ou à la coordination des matériaux et de l'équipement, ainsi que pour trouver d'autres zones ou lieux d'entreposage de l'équipement.
- En ce qui concerne les lieux d'entreposage physique, Parcs Canada peut fournir aux experts-conseils un espace d'entreposage extérieur non sécurisé sur la propriété en question, au 30, Bear Rock Drive. Parcs Canada peut fournir une surface de seulement 8 mètres carrés au total, répartie entre un petit hangar sur la propriété et un conteneur d'expédition séparé situé à l'extérieur du site au 28, Mackenzie Drive. Les deux hangars sont munis de cadenas de base à l'extérieur en guise de « mesure de sécurité », et une clé peut être transférée à Tulita. Les experts-conseils doivent assurer la sécurité du contenu de chaque hangar lorsqu'il est utilisé.
- Q4.** Compte tenu de la petite taille du village de Tulita et des possibilités d'hébergement limitées, est-ce que Parcs Canada dispose de lieux d'hébergement à Tulita (autres que l'hôtel Two Rivers)?
- R4.** Les soumissionnaires doivent supposer, aux fins de l'appel d'offres, qu'ils doivent organiser leur propre hébergement à Tulita.
- Parmi les autres possibilités d'hébergement à Tulita autres que l'hôtel Two Rivers, il y a le campement de MYB Construction, sinon, il est possible de communiquer avec d'autres entreprises inscrites au Registre des entreprises du district de Tulita [<https://tulitahamlet.ca/business/> pour obtenir d'autres options.
- Q5.** Le délai de 30 jours pour présenter une version préliminaire du rapport est-il négociable, afin de permettre, par exemple, la datation par spectrométrie de masse des objets récupérés ou d'un nombre élevé d'artefacts et d'objets culturels?
- R5.** Parcs Canada accordera à l'expert-conseil quarante-cinq (45) jours après l'achèvement des travaux sur le terrain pour produire le rapport Mesures d'atténuation et évaluation archéologiques – Rapport préliminaire. Parcs Canada permettra que les négociations sur les délais indiqués soient mutuellement convenues par Parcs Canada et le consultant. Il est à noter que Parcs Canada souhaite éviter les risques liés au respect du calendrier des travaux résultant de tout retard dans la présentation de rapports à la suite de travaux archéologiques sur le terrain.
- Q6.** Sommes-nous tenus de recevoir une approbation dans le cadre de l'arrangement Services d'archéologie terrestre – Arrangement en matière d'approvisionnement 5P300-23-0054/A pour répondre à ce besoin de Services archéologiques – Tulita, TNO – 5P420-24-0018/A?
- R6.** Non. Il s'agit de deux (2) exigences distinctes, sans rapport l'une avec l'autre. Veuillez considérer Services archéologiques – Tulita, TNO – 5P420-24-0018/A comme une exigence à part entière.
-

N° de l'invitation :
5P420-24-0018/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Daniel Nguyen

N° de référence du client :
s/o

Titre :
Services Archéologiques – Tulita, TNO

B. Modifier l'annexe A - Énoncé des travaux

Dans : **Annexe A - Énoncé des travaux**
Supprimer : **12. Calendrier**

Remplacer par:

12. Calendrier

Le tableau suivant présente le calendrier proposé pour ce projet, de l'attribution commande à un consultant à l'achèvement du projet :

Tableau 1 Calendrier prévisionnel du projet	
Nom de la tâche	Durée totale/échéance
Réunion de démarrage	Dans les 5 jours ouvrables suivant l'attribution du contrat
Délivrance du permis	Début du processus de délivrance du permis 3 semaines avant la mobilisation des travaux sur le terrain à Tulita; l'autorisation doit être en place avant les travaux sur le terrain.
Mesures d'atténuation et évaluation de l'impact archéologique - Travail sur le terrain - Étendue des travaux (section 7)	Avant le 20 septembre 2024
Mesures d'atténuation et évaluation archéologiques - Rapport préliminaire	Dans les quarante-cinq (45) jours suivant l'achèvement des travaux sur le terrain
Mesures d'atténuation et évaluation archéologiques - Rapport final	Quatorze (14) jours après l'examen du rapport préliminaire par l'APC (l'APC procédera à un examen dans les vingt-et-un [21] jours suivant la réception du rapport préliminaire)
Soumission du rapport final (copies papier), des artefacts, des enregistrements de terrain et des cartes	Dans les trente (30) jours suivant l'achèvement du rapport final

C. Répondre aux questions des soumissionnaires

Les documents suivants ont été ajoutés dans le cadre des documents d'appel d'offres :

Annexe A: [Fiche du site 550X NAA 2021-001](#)

Annexe B : [Carte archéologique de Tulita novembre 2022](#)

Annexe C : [Description des sols Juillet 2024](#)

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.